



BULLETIN D'INFORMATION DU 19 AU 25.02.2018

« INFORMER ET PREVENIR CONTRE LES ACTES DE PIRATERIES ET BRIGANDAGES EN MER »

ACTES DE PIRATERIE ET BRIGANDAGE EN MER



📍 : Attaque 🟡 : Activité illégale ou approche suspecte 🟦 : Abordage /Tentative
D'Abordage 🟦 : Vol/Tentative de vol 🟠 : Déversement Illicite et Pollution
🟡 : Zone de vigilance 🟠 : Zone à risque

1	Abordage-Tentative d'abordage	00 incident signalé
2	Attaques	03 incidents signalés
3	Détournements	00 incident signalé
4	Vol /Tentative de vol en mer	01 incident signalé
5	Pêche INN	00 incident signalé
6	Déversement illicite et pollution	00 incident signalé
7	Activités illégales /Approche suspecte en mer	01 incident signalé

LES PRINCIPAUX PORTS DE L'ESPACE CEEAC

ANGOLA	-Luanda : eau profonde (9,5m) -Lobito : eau profonde (17m) -Namibe : eau profonde (10m) -Soyo : 300m de quai -Porto Amboim : eau profonde (10m) -Cabinda : eau profonde (10m)
CAMEROUN	-Douala : eau profonde (6,5m) -Kribi : nouveau port en eau profonde -Limbe
CONGO	-Pointe-Noire : eau profonde (11,5m)
GABON	-Owando : eau profonde (10m) -Port Gentil : eau profonde (11m) -Port de Libreville:
GUINEE EQUATORIALE	-Malabo : eau profonde (14,5m) -Bata : zone franche -Luba : port franc sur l'île Bioko
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO	-Matadi : accès réglementé,
SAOTOME ET PRINCIPE	-Sao Tomé : Faible profondeur

EVENEMENTS HEBDOMADAIRES

2/ ATTAQUE

Le 19 02.2018 à 07h30Z à 20NM de Brass(NIGERIA), un navire marchand a été attaqué à la position 04 ° 02'00N-006°26'00 E ; le navire et l'équipage sont sécurisés. Les navires qui transitent dans la zone sont invités à faire preuve d'une extrême prudence.

Le 22 02 2018 à 13h20 Z à 67NM de Bonny(NIGERIA) ; un navire marchand a été attaqué à la position 03°30'N-006°31 E. Les navires dans la zone sont invités à faire preuve d'une extrême prudence.

Le 24.02.2018 15h20Z à 40NM au large de Bonny(NIGERIA) à la position 03°38.1N – 006°42.0 E. Dix pirates dans un bateau rapide, armés d'armes automatiques, ont pourchassé et tiré sur un navire en route. Les gardes armés à bord du navire ont riposté, provoquant l'arrestation des pirates. Tout l'équipage est en sécurité. Le navire a subi des dommages mineurs en raison du tir.

4/VOL /TENTATIVE DE VOL EN MER

Le 20.02.2018 à 01h45Z à Lagos (NIGERIA) à la position 06°17N- 003°14E, Six voleurs sont montés à bord d'un navire au mouillage. Ils ont sauté par-dessus bord quand le navire a déclenché des alarmes. Rien n'a été volé et le navire est en sécurité.

AUTRES INFORMATIONS :

Suite du renseignement sur l'attaque perpétrée contre un chalutier dans les eaux Camerounaises le 09.02.2018, fait état de ce que le contact serait établi avec les ravisseurs qui demanderaient une somme de 600.000 dollars pour la libération des trois membres de nationalité Chinoise dudit navire toujours détenus.

RECOMMANDATIONS:

- Dans la perspective d'une traversée dans la zone à risque, navigateurs sont invités à prendre connaissance des bonnes pratiques (BMP: Best Management Practices)
- Il est impératif de répondre à toute interrogation sur VHF émanant d'un bâtiment ou d'un aéronef militaire et de suivre les éventuelles consignes de cinématique,
- La navigation des voiliers est formellement déconseillée dans la zone à risque. Les navires bas et lents sur l'eau sont les plus vulnérables à des actions d'abordage hostiles.
- A tous les navires entrant ou sortant dans l'espace maritime CEEAC d'évoluer avec précaution, en maintenant un CPA maximum avec tous les navires pour repérer si possible les mouvements suspects dans les zones à risque. La mise en œuvre des « Best Management Practices » concourt à diminuer fortement le taux de réussite des attaques.
- L'appel sur la VHF 16 ou l'activation d'une balise de détresse, le navigateur doit chercher à contacter ses correspondants par téléphone cellulaire ou satellite ou encore par courriel aux adresses et contacts utiles.

AVIS IMPORTANT

-Toute la frontière Nord de l'espace maritime de la CEEAC reste une zone de vigilance.
-Les approches et zones d'exploitations pétrolières de la zone E restent propices aux actes de pirateries et banditismes
-Les zones de mouillages en zone E demeurent les zones de vigilance où est signalée la circulation de emails non officiels collectant des informations aux Navires. Adresses des emails suspects :
«port@health-station.org / coastguard.gog@gmail.com »

ADRESSES ET CONTACTS UTILES

Tous les navires transitant dans le Golfe de Guinée, peuvent prendre contact aux adresses suivantes pour prévenir tout incident ou tout mouvement suspect

CRESMAC : sg.cresmac.ceeac@gmail.com, (+242) 222941496/ 05 5305980
CMC zone D : cmczoned.ceeac@yahoo.fr, (+237) 233 424 001/ 233 425 948
COM Libreville : libreville@gmail.com, (+241) 01 76 19 44/ 05 65 51 46
COM Libreville : libreville@gmail.com, (+241) 01 76 19 44/ 05 65 51 46
COM Malabo : malabocom46@gmail.com, +240 22240763
Pointe-Noire: pointenoirecommarine@gmail.com, (+242) 05 576 25 67/ 06 970 58 88
COM Côte d'Ivoire : moc.abidjan.ci@gmail.com, +225 23 45 43 26/ 23 45 42 61
COM Douala : comarinedouala@yahoo.fr, +237 77 11 29 99/99 56 65 52
COM ANGOLA : angolamoc@gmail.com